

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DUPUY
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

05-09-2017

PROCÈS-VERBAL, de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Dupuy, tenue ce cinq (5) septembre de l'an deux mille dix-sept (2017), à vingt heures (20h00) sous la présidence de Monsieur le Maire Normand Lagrange à laquelle sont présents les conseillers (ères) suivants (es) :

Rémi Jean, Denise Morin,
Josée Leclerc, Simon Gaudreault, Éric Lafontaine.

Était absent, le conseiller Michel Beaudette.

Étaient présents également, Madame Pascale Lavigne, Directrice générale, Madame Jennyfer Perreault, Adjointe administrative et Monsieur Richard Petit, Inspecteur municipal.

117-2017

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par la conseillère Denise Morin,
Appuyé par le conseiller Rémi Jean,
Et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adoptée tel que présentée avec les ajouts suivants :

- 7.4 Demande prêt de salle;
- 8.3 Comité jeunesse;
- 8.4 Contrat de déneigement.

Proposition adoptée

118-2017

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 AOÛT 2017

Proposé par le conseiller Éric Lafontaine,
Appuyé par la conseillère Josée Leclerc,
Et résolu à l'unanimité :

QUE les minutes soient adoptées et signées telles que présentées.

Proposition adoptée

AFFAIRES EN DÉCOULANT

SUIVI DOSSIERS NUISANCES : Jennyfer fait un suivi des dossiers de nuisances au conseil municipal.

FERMETURE DU BUREAU : Le bureau municipal sera fermé les 14 et 15 septembre prochain en raison du Colloque de zone de l'ADMQ et puisque le dernier versement de taxes est payable le 15 septembre, les taxes seront acceptés sans intérêts jusqu'au 18 septembre.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Marc-André Côté : Demande des informations concernant une subvention de 41,000\$ qui a été accordée à la Municipalité de Dupuy.

Serge Gervais, Coordonnateur du Centre Récréatif de Dupuy, répond à Monsieur Côté que cette subvention est le PIQ150 qui a été utilisé pour le déshumidificateur et l'éclairage de l'aréna.

Monsieur Côté fait également référence à une propriété sur l'Avenue du Chemin de fer qui serait un cas de nuisances.

Normand Lagrange, Maire, répond qu'aucun dossier personnel ne sera traité en séance publique et que tous les dossiers de nuisances sont traités par le personnel de la municipalité selon une procédure établie.

Lorraine Trottier : Remercie et félicite la municipalité et ses employés pour avoir fait respecter le règlement concernant les nuisances et mentionne que le cas qu'il lui était problématique est maintenant résolu et elle souhaite qu'un bon suivi soit faite afin que cela ne se reproduise plus.

ADMINISTRATION ET FINANCE

119-2017

COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des autorisations de paiement du mois d'août faite conformément aux engagements de crédit et aux dépenses autorisées;

Proposé par le conseiller Rémi Jean,
Appuyé par le conseiller Simon Gaudreault,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la liste des autorisations de paiement du mois de juillet au montant de **110 245.68\$** soit approuvée et d'en autoriser les paiements.

Proposition adoptée

APPUIS, CONTRATS ET MANDATS

120-2017

DEMANDE DE PERMIS D'ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX AU MTQ POUR LA PARADE DU 100^E ANNIVERSAIRE DU VENDREDI 3 AOÛT 2018

Proposé par la conseillère Denise Morin,
Appuyé par le conseiller Simon Gaudreault,
Et résolu à l'unanimité :

QUE le comité 100^e anniversaire par le biais de la Municipalité de Dupuy demande au Ministère du transport à Macamic un permis d'événements spéciaux pour la fermeture temporaire d'un tronçon de la Route 111 (rue Principale, Dupuy), où une parade aura lieu selon un tracé établi, le vendredi 3 août 2018;

Proposition adoptée

121-2017

ADOPTION DU RÈGLEMENT #200 MODIFIANT UN USAGE AUTORISÉ AU RÈGLEMENT DE ZONAGE #99 DE LA MUNICIPALITÉ DE DUPUY

Proposé par le conseiller Simon Gaudreault,
Appuyé par le conseiller Éric Lafontaine,
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil adoptent le règlement numéro 200 modifiant un usage autorisé au règlement de zonage #99 de la municipalité de Dupuy.

Proposition adoptée

122-2017

APPUI À L'ÉLAGAGE EN FORÊTS PRIVÉES PAR GFC ABITIBI

ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles met à la disposition des organismes et des individus un programme de subvention intitulé Programme d'aménagement durable des forêts (PADF);

ATTENDU QUE le Groupement forestier coopératif Abitibi désire bénéficier de ce programme;

ATTENDU QUE le projet demandé est : Élagage en forêt privée;

ATTENDU QUE ce projet ne contrevient à aucune loi ou règlement en vigueur sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité de Dupuy est favorable à ce projet;

Proposé par le conseiller Éric Lafontaine,
Appuyé par la conseillère Denise Morin,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Dupuy appui le projet présenté par Groupement forestier coopératif Abitibi dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF).

Proposition adoptée

123-2017

PRÊT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE AU REGROUPEMENT DES PROCHES AIDANTS D'ABITIBI-OUEST

Proposé par la conseillère Denise Morin,
Appuyé par le conseiller Rémi Jean,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Dupuy accepte de faire le prêt du centre communautaire au Regroupement des proches aidants d'Abitibi-Ouest pour un atelier d'art thérapie le vendredi 27 octobre prochain.

Proposition adoptée

DOSSIERS SPÉCIAUX

124-2017

RÉNOVATION BIBLIOTHÈQUE - CONFIRMATION INTÉRÊTS

Proposé par le conseiller Rémi Jean,
Appuyé par la conseillère Josée Leclerc,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Dupuy avise les responsables du Réseau BIBLIO de son intention de poursuivre la réalisation de son projet en immobilisation en matière d'aménagement de sa bibliothèque municipale, laquelle est affiliée au Centre régional des services aux bibliothèques publiques de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. Le projet est associé au dépôt par le Réseau BIBLIO d'une demande régionale regroupée de financement auprès de la Conférence des préfets

de l'Abitibi-Témiscamingue et du MAMOT dans le cadre du fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR).

Proposition adoptée

125-2017

DÉROGATION MINEURE 91, RUE PRINCIPALE

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter la dérogation mineure concernant la piscine de la résidence située au 91, Rue Principale à Dupuy;

ATTENDU QUE l'affichage pour une dérogation mineure sur la propriété sise au 91, Rue Principale à Dupuy a été fait;

ATTENDU QUE la directrice générale n'a reçu aucune demande de renseignements ni aucun commentaire négatif, ni objections concernant cette demande de dérogation mineure;

POUR CES MOTIFS

Proposé par la conseillère Josée Leclerc,
Appuyé par la conseillère Denise Morin,
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil municipal de Dupuy, après analyse de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme concernant la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 91, Rue Principale à Dupuy, acceptent et autorisent la dérogation mineure concernant la piscine.

QUE les membres du conseil municipal de Dupuy, après analyse de la demande de dérogation mineure ont défini qu'une faute avait été commise par la municipalité lors de l'émission du permis pour autoriser l'emplacement de la piscine, donc en vertu du règlement 164 concernant les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme, article 5.2, les frais de 80,00\$ seront remboursés au requérant.

Proposition adoptée

126-2017

DÉROGATION MINEURE 61, RUE PRINCIPALE

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter la dérogation mineure concernant les marges des bâtiments secondaires de la résidence situé au 61, Rue Principale à Dupuy;

ATTENDU QUE l'affichage pour une dérogation mineure sur la propriété sise au 61, Rue Principale à Dupuy a été fait;

ATTENDU QUE la directrice générale n'a reçu aucune demande de renseignements ni aucun commentaire négatif, ni objections concernant cette demande de dérogation mineure;

POUR CES MOTIFS

Proposé par le conseiller Rémi Jean,
Appuyé par le conseiller Éric Lafontaine,
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil municipal de Dupuy, après analyse de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme concernant la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 61, Rue Principale à Dupuy, acceptent et autorisent la dérogation mineure concernant les marges des bâtiments secondaires.

QUE ladite dérogation est valide jusqu'à la démolition, l'incendie ou l'effondrement des bâtiments pour lesquels elle est accordée ou jusqu'à l'abandon dudit usage.

Proposition adoptée

127-2017

COMITÉ JEUNESSE

Proposé par le conseiller Rémi Jean,
Appuyé par le conseiller Simon Gaudreault,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Dupuy s'engage financièrement pour 50% des frais d'animation et fasse le prêt d'un local afin qu'un comité jeunesse soit formé à Dupuy.

Proposition adoptée

128-2017

CONTRAT DE DÉNEIGEMENT

Proposé par le conseiller Éric Lafontaine,
Appuyé par le conseiller Simon Gaudreault,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Dupuy autorise la Directrice générale, Pascale Lavigne à négocier le contrat de déneigement 2017-2018 au cours du mois de septembre.

Proposition adoptée

AFFAIRES DE L'INSPECTEUR

Les travaux dans le 2^e et 3^e Rang Ouest sont en cours, l'entretien de la Route du 45 est faite régulièrement, la plateforme pour le livre géant du 100^e a été faite, les employés ont été cherché le chiffre 100 de La Reine pour l'entreposer au garage et plusieurs heures ont été consacrées à la préparation de la journée de la famille.

Bientôt le débroussaillage dans le 8^e et 9^e Rang devra être fait, une des portes du centre communautaire devra être remplacée.

AFFAIRES DU COMITÉ 100^E ANNIVERSAIRE

Un bilan des autres 100^e des municipalités de La Sarre, La Reine et Normétal a été regardé, plusieurs réajustements sont à faire. Les rencontres avec les comités ont presque toutes été effectuées, d'autres sont à venir. Il y aura une activité d'organiser le 31 décembre pour débiter l'année des festivités du 100^e, plus de détails seront divulgués à la prochaine assemblée, en octobre.

La coordonnatrice tient à remercier les pompiers pour leur activité qui a amassé 600\$ pour le 100^e.

AFFAIRES DU MAIRE

Il y aura un suivi à la prochaine séance de la MRC concernant le dossier de la Sûreté du Québec puisque les municipalités reçoivent des avis de paiements de la part du ministère de la sécurité publique.

Normand et le conseiller responsable, Michel Beaudette ont débuté la révision des mesures d'urgences, leur but est que le nouveau conseil municipal puisse l'adopter, donc en décembre.

AFFAIRES NOUVELLES

Élections : La présidente d'élection, Madame Pascale Lavigne, donne certaines informations concernant les élections dont la période de mise en candidature qui sera du 22 septembre au 6 octobre prochain.

AFFAIRES DES CONSEILLERS

Simon : Il propose que l'été prochain la municipalité recueille une liste des personnes disponibles pour offrir le service de tonte de gazon pour les citoyens.

Éric : Nous fait part que la porte ouverte des fermes aura lieu à St-Germaine le 10 septembre prochain.

Denise : Elle aura une rencontre pour la parade du 100^e le 8 septembre et une autre pour la politique familiale le 11 septembre prochain.

129-2017

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la conseillère Denise Morin,
Appuyé par le conseiller Rémi Jean,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée.

Proposition adoptée.

Normand Lagrange

Pascale Lavigne

Normand Lagrange
MAIRE

Pascale Lavigne
DIRECTRICE GÉNÉRALE